

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2007)  
**Heft:** 1760

**Artikel:** Document : Blocher dans le texte : sa diatribe après l'assermentation d'Eveline Widmer-Schlumpf  
**Autor:** Blocher, Christoph  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1024513>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Document: Blocher dans le texte

### *Sa diatribe après l'assermentation d'Eveline Widmer-Schlumpf*

Rédaction (15 décembre 2007)

**Donnant suite à la suggestion d'une lectrice (qui a bien voulu se charger de la tâche qu'elle proposait!), nous publions en traduction intégrale l'intervention de celui qui ne sera plus à la fois conseiller fédéral et chef de l'opposition dès le 1er janvier prochain (d'après le texte mis en ligne par le *Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale*). Pour l'édification des citoyennes et citoyens de ce pays.**

*Blocher Christoph, conseiller fédéral:* Il y a quatre ans, j'ai été élu conseiller fédéral par ce Parlement. J'ai accepté le mandat découlant de cette élection et me suis mis au service de notre pays et de notre peuple avec toute ma force et au mieux de mes compétences et de ma conscience. Je ne tirerai pas ici le bilan de mon action; je le ferai le 28 décembre. Vous m'avez aujourd'hui retiré ce mandat, par le biais d'une élection – surtout d'une non réélection – sans vraiment en expliquer l'arrière-plan.

Une chose m'apparaît clairement – et c'est ce qui fait la beauté de ce pays: le Parlement peut évincer quelqu'un du gouvernement mais il ne peut pas lui enlever la possibilité de continuer son action politique dans le pays.

J'hésite entre soulagement, déception et indignation. Vous le comprendrez. L'indignation? A vrai dire, pas parce que vous avez élu un autre conseiller fédéral mais à cause de la manière dont vous l'avez fait.

Le soulagement, parce que, dorénavant – encore faudra-t-il que je fasse quelques progrès – je pourrai à nouveau dire ce que je pense; et parce que, dans le futur, je pourrai parler de choses qu'il m'était interdit d'aborder sous les excellents prétextes de collégialité, de concordance, etc. Alors que ces choses, en vérité, n'auraient pas dû être interdites. Voilà donc l'avantage: on peut maintenant parler de tout. La journée d'hier m'en a bien montré la nécessité.

Que n'ai-je pas entendu ces derniers mois – et je m'adresse ici particulièrement au PDC: la concordance – le saint des saints; la tolérance – la plus grande des vertus; la collégialité – au point de se renier soi-même; le secret de fonction – le plus souvent, il couvre beaucoup de saletés et de choses que personne ne devait voir. Etre dans l'opposition permet maintenant de dévoiler tout cela (opposition vient du latin *opponere*, *ponere* signifie «poser», *ob* signifie «contre», *opponere* signifie donc «poser contre»), pour autant que cela soit encore nécessaire après la

journée d'hier.

Bilan, volonté populaire, bien du peuple, rien de tout cela n'a présidé à cette élection. Il fallait bien plutôt cacher quelque chose.

Je quitte donc ce gouvernement mais pas la vie politique. Toutes ces lettres inquiètes que j'ai reçues hier et encore cette nuit où se manifestait la crainte que j'abandonne la politique et que je me retire quelque part sur la Riviera – quelle erreur! Je vais me mettre corps et âme au service de la politique – hors du gouvernement (*applaudissements partiel*s). Nous verrons ce qui en sortira. Peut-être cela amènera-t-il le gouvernement et, disons-le, surtout le Parlement à marcher droit par peur d'une opposition de qualité qui fera son travail. Voilà qui serait la meilleure des choses.

Vous devez donc vous contenter maintenant d'un gouvernement où seuls trois partis sont représentés et dont deux membres sont dorénavant exclus de leur fraction. Je vous souhaite bien de la chance. Et si je peux rassurer ceux qui ont peur que je me retire, je peux de même inquiéter mes adversaires: non, je ne me retire pas! (*standing ovation du groupe UDC*)